

**La 8ème édition de la Semaine de
l'Industrie en Guadeloupe du 9 au 13 avril
2018**



DOSSIER DE PRESSE



Découvrez l'industrie et ses métiers près de chez vous



SOMMAIRE

Présentation de la semaine de l'industrie	<i>pp.3-4</i>
Le tissu industriel de la Guadeloupe	<i>p. 5</i>
Les RDV de la semaine de l'industrie en Guadeloupe	<i>pp.6-13</i>
Les partenaires mobilisés	<i>p. 14-27</i>

PRESENTATION DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

La Semaine de l'Industrie, manifestation annuelle d'ampleur nationale, contribue depuis 2011 à changer le regard du public et plus particulièrement des jeunes sur l'Industrie grâce à des événements organisés en France métropolitaine et DOM-TOM.

Elle est pilotée au niveau national par le ministère de l'Économie et des Finances via la Direction Générale des Entreprises (DGE) et au niveau régional par la DIECCTE.

La Semaine de l'Industrie a pour objectifs de :

- renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers ;
- sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie et notamment à l'industrie du futur ;
- promouvoir la mixité des métiers et la place des femmes dans l'industrie;
- informer le grand public des besoins en recrutement de l'industrie ;
- promouvoir l'image d'une industrie moderne, innovante et écologique...

Focus 2018 : « L'industrie connectée ! »

Cette édition doit apporter un éclairage particulier sur l'industrie connectée, mettre en avant les nouveaux métiers et les formations adaptées pour entrer dans cette révolution industrielle. De l'électro-ménager aux appareils informatiques, des voitures aux jouets, en passant par les biens de consommation, l'industrie connectée s'est invitée dans le quotidien des Français. Avec la naissance des *smart factories*, le développement des nouvelles technologies, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, elle contribue au renouveau de l'industrie. Symbole d'innovation et d'évolution technique, l'industrie connectée apparaît comme une révolution pour l'économie française.

La Semaine de l'Industrie se déroule partout en France, et **2918 événements** sont proposés au public afin de découvrir une industrie innovante et moderne. Parmi ces événements, de nombreuses entreprises se mobilisent pour vous accueillir et vous faire découvrir leur univers.



Pourquoi participer à la Semaine de l'Industrie ?

La Semaine de l'Industrie permet aux **entreprises** de :

- Faire découvrir le secteur d'activité
- Faire découvrir la vie de l'entreprise et le monde économique au travers de la rencontre des hommes et des femmes qui la composent
- Présenter les parcours et les métiers, les exigences et les savoir-faire
- Valoriser les collaborateurs et leurs compétences qu'ils doivent mobiliser au quotidien
- Susciter des vocations
- Lutter contre les stéréotypes et les idées reçues : les visites d'entreprises favorisent une meilleure compréhension du monde économique et de dépasser les clichés

La Semaine de l'Industrie permet aux **publics, enseignants, scolaires, demandeurs d'emploi** de :

- Visiter un site industriel
- Rencontrer et échanger avec des professionnels du secteur industriel
- Découvrir la diversité des métiers
- Susciter des vocations auprès des jeunes
- Sensibiliser les jeunes à l'esprit d'initiative et d'entreprendre
- Lutter contre les idées reçues et les clichés...

L'édition 2017 de la **Semaine de l'Industrie**, a rassemblé près de **300 000 participants** autour de **2400 événements** organisés sur l'ensemble du territoire.

La Guadeloupe a accueilli plus de 350 visiteurs.

LE TISSUS INDUSTRIEL GUADELOUPEEN

✓ Focus sur le secteur industriel de la région guadeloupéenne

Avec un tissu industriel fort réduit, l'essentiel de l'activité réside dans la transformation des produits agricoles et de produits d'importation.

L'industrie agroalimentaire guadeloupéenne se caractérise d'abord par l'importance d'industries spécifiques telles que l'industrie du sucre et du rhum, celle de la banane ou celle du poisson, avant l'industrie laitière et celle de la viande. Avec plus d'ouvriers, notamment non qualifiés, elle distribue des salaires moins élevés en regard des autres activités de la région.

✓ Chiffres clés de la région en lien avec le secteur industriel

Composée de 4 085 établissements au 1er janvier 2016, l'industrie guadeloupéenne rassemble, hors énergie, 9,2 % des structures locales et 6,2 % de l'emploi salarié, et représente 4% du PIB.

Les lois de défiscalisation et la création de zones franches portuaires ont permis à l'industrie guadeloupéenne de se moderniser, de se développer et de se diversifier au-delà des industries agroalimentaires (IAA) d'origine.

Les biens intermédiaires (métallurgie et la transformation des métaux destinés à la construction) en représentent le tiers en nombre d'établissements et contribuent à la valeur ajoutée du secteur. Les IAA (28% des établissements) sont à l'origine du quart de la valeur ajoutée industrielle et du quart des exportations industrielles. Il existe aussi un secteur des biens d'équipements, également tourné vers la construction notamment en fabriquant des éléments métalliques, et une industrie des biens de consommation, relevant pour moitié de l'imprimerie-édition, qui avec de petits établissements produit 18% de la valeur ajoutée industrielle.

La petite taille des entreprises leur vaut d'avoir un faible taux d'encadrement, des équipements souvent surdimensionnés, et peu de moyens dédiés à la R&D ou l'analyse prospective. Par ailleurs, l'absence de grand donneur d'ordres prive le tissu d'un important aiguillon de structuration.



LES RDV DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE EN GUADELOUPE

Le lancement officiel de la semaine de l'Industrie 2018 par Monsieur le préfet de la Région Guadeloupe se déroulera le lundi 9 avril 2018 dans l'entreprise « Les Jardins de Saint Sauveur » à Capesterre Belle Eau, en présence de Monsieur le maire de Caspesterre-Belle-Eau, Joël Beaugendre, Monsieur le recteur, Monsieur le président du conseil régional, Madame la présidente du conseil départemental, Monsieur le secrétaire général de l'AMPI, Christophe Wachter, Monsieur le représentant de la CCI-IG, Madame la présidente de la CPME, Marie-France Thibus, Mesdames et Messieurs les élus des différentes collectivités et de l'ensemble des partenaires contribuant à la réussite de la manifestation.

Ce lancement sera suivi d'une visite de l'entreprise en présence de Monsieur Charles Morazzani, le chef d'entreprise, et d'une conférence de presse.





Types d'événement : Lancement de la semaine de l'industrie par Monsieur le Préfet de la région Guadeloupe, les élus, et les partenaires de l'opération à l'entreprise « Les Jardins de Saint-Sauveur » à Capesterre Belle Eau, puis visite du site industriel en présence de jeunes scolaires.

Le lieu de l'événement : Lieu-dit Saint-Sauveur à Capesterre-Belle-Eau

Date et horaire : Lundi 9 avril 2018 de 10h00 à 12h00

Description :

Cette entreprise est connue pour sa fabrication artisanale de :

- Huiles vierges parfumées ou nature
- Savons aux huiles naturelles
- Beurres enrichis en vitamine E et en huile vierge
- Gels douche végétal, sans colorant
- Shampoing végétal, sans colorant

Publics : Préfet, élus, jeunes scolaires, et partenaires de la semaine de l'Industrie.

Contact : Linda Branes

Tél : 0590 931572

Mail : linda.branes-goedert@dieccte.gouv.fr

Types d'événement : Conférence

Le lieu de l'événement : SYMEG - 3, Rue Ferdinand Forest, Baie Mahault

Date et horaire : Lundi 10 avril - 8h30 à 10h30

Description : Conférence sur les aides publiques en faveur du développement des énergies avec questions réponses

1. Aides publiques en faveur de la transition énergétique et écologique

- Aides en faveur de la maîtrise de l'énergie
- Aides en faveur de la mobilité durable
- Aides en faveur de la gestion des déchets

2. Aides publiques en faveur de l'innovation

- Crédit d'impôt recherche (CIR),
- Crédit d'impôt innovation (CII),
- Jeune entreprise innovante ou universitaire (JEI - JEU),

Publics : Professionnels, étudiants, collectivités

Intervenants et partenaires : AMPI, DIECCTE, Conseil régional, ADEME, Préfecture,

Contact : Nathalie Chevon

Tél : 0590 94 48 24

Mail : secretariat@synergile.fr



Région académique

Types d'événement : Conférence/Débat

Le lieu de l'événement : CCI à Pointe-à- Pitre (près du cinéma REX)

Date et horaire : Mercredi 11 avril 2018 de 9h30 à 12h00

Description : Conférence sur l'industrie connectée en Guadeloupe : quels enjeux ? Quels besoins en compétences ?

Publics : Scolaires

Intervenants et partenaires : AMPI, Éducation Nationale

Contact : Marius Kancel
Chargé de mission sur le partenariat entreprise
Rectorat de la guadeloupe
Tél : 0590 47 81 39

Mail : marius.kancel@ac-guadeloupe.fr



Types d'événement : Conférence/Débat

Le lieu de l'événement : WTC Jarry

Date et horaire : Mercredi 11 avril 2018 de 14h30 à 18h00

Description : Conférence sur l'industrie connectée, une révolution ?

Publics : Professionnels, institutionnels, étudiants

Intervenants et partenaires : AMPI, CCI, DIECCTE, Guadeloupetech, Région

Contact : Razane HANNA

Conseiller Technique à l'Industrie, à la Sécurité et à l'Innovation

Administratrice MASE Antilles-Guyane en Guadeloupe

Tél : 0590 93 77 20

Mail : r.hanna@guadeloupe.cci.fr





Types d'événement : Conférence

Le lieu de l'événement : Vélodrome

Date et horaire : Jeudi 12 avril de 9h00 à 12h00

Description : Conférence sur les métiers du numérique, de la domotique et la robotique
Sensibilisation sur les secteurs industriels et sur la réalité de ces métiers.

Publics : Collégiens

Partenaires : 1000000 entrepreneurs ; Pôle Emploi ; ADIE ; FAF.TT ; coach chantiers d'insertion ; agence d'intérim ; professionnels

Contacts :

Hélène MARTIAL

Tél : 0590 842999

Mail : hmartial@citedesmétiers-guadeloupe.org





**Université
des Antilles**
Pôle Guadeloupe

IUT

Institut Universitaire
de Technologie
de la Guadeloupe

Types d'événement : Conférence

Le lieu de l'événement: Université des Antilles - IUT de la Guadeloupe
Campus du Camp Jacob - 166 Rue des Officiers - 97120 Saint-Claude

Date et horaire : Jeudi 12 avril 2018 de 9h00 à 12h00

Description: Conférence sur l'intelligence économique, l'industrie du futur et les métiers de demain

Publics : Etudiants

Contact:

Mme Génica LAWRENCE

Tél : 06 90 00 18 92

Mail: genicalawrence@gmail.com

Découvrez l'industrie et ses métiers



près de chez vous



Types d'événement : Sensibilisation et visite d'entreprises

Le lieu de l'événement: Dans les agences Pôle emploi

Date et horaire : Du 9 au 13 avril 2018

Description: Sensibilisation des demandeurs d'emploi aux métiers de la semaine de l'industrie avec visite d'entreprises

Publics : Demandeurs d'emploi

Contact:

Mme Sophia LABETH
Tél : 0590 265 693
Mail : sophia.labeth@pole-emploi.fr

M Sidney ADONIS
Tél : 0590 38 55 48
Mail : sidney.adonis@pole-emploi.fr

QUELS PARTENAIRE SONT MOBILISES EN GUADELOUPE ?

La semaine de l'industrie est co-pilotée par la DIECCTE, l'AMPI et le RECTORAT.

Les partenaires participant à cette semaine sont:

- CCI-IG
- CMA
- SYNERGILE
- LA CITE DES MÉTIERS
- L'ADEME
- L'IUT SAINT-CLAUDE
- 100 000 ENTREPRENEURS
- ONISEP
- MISSION LOCALE
- L'APEL ACADEMIE
- ECOLE DE LA 2^{ème} CHANCE
- LA REGION GUADELOUPE
- LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND SUD CARAIBES
- LA VILLE DE CAPESTERRE BELLE EAU
- L'UAG
- Les établissements d'enseignement public et privé
- LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES
- POLE EMPLOI
- ORANGE



PRESENTATION DES PARTENIARES



L'Association des Moyennes et Petites Industries de la Guadeloupe (AMPI) rassemble plus d'une centaine d'entreprises de tailles variables - 3900 salariés directs pour un chiffre d'affaires total de 600 millions d'euros et une masse salariale de 60 millions d'euros. Alliant des actions de lobbying, de communication et de réflexion, l'AMPI œuvre pour la vigueur de l'industrie locale.

L'association est une émanation des industriels de Guadeloupe. Elle est de ce fait entièrement dévouée à la défense de leurs intérêts. Elle est depuis bientôt 45 ans un moyen de regrouper les entrepreneurs guadeloupéens sous une bannière sectorielle, je veux dire par là spécifiquement industrielle.

C'est ensuite le cercle le plus pertinent pour recenser, croiser et relayer leurs problématiques communes ou individuelles. L'association se positionne enfin comme leur porte-parole auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et autres acteurs de l'économie, qu'il s'agisse de questions commerciales, juridiques, fiscales ou autres. En matière de ressources humaines par exemple, l'association peut être amenée à recommander des professionnels voire à participer à des processus de recrutement.





Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Université **R**égionale des **M**étiers et de l'**A**rtisanat

Guadeloupe

LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION GUADELOUPE est une chambre consulaire chargée des questions intéressant l'Artisanat.

C'est un établissement public administré par des artisans élus, pour cinq ans, au suffrage universel par des personnes immatriculées et mentionnées au Répertoire des Métiers.

SON FONCTIONNEMENT

Elle est constituée d'une assemblée générale, d'un bureau et de commissions. L'assemblée générale, composée de 35 administrateurs élus, définit les orientations, vote le budget et approuve les comptes. L'assemblée générale désigne en son sein le président, les membres du bureau et des commissions chargés de mettre en œuvre les orientations qu'elle a définies.

SES MISSIONS

Elle a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans toutes les étapes de sa vie professionnelle : Apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission de l'entreprise.

Elle offre, dans le cadre de services aux entreprises, un dispositif cohérent d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation.

Elle développe des compétences et des moyens techniques de qualité et a adopté une Charte qualité.

Elle travaille en étroite concertation avec les organisations professionnelles de l'Artisanat et avec les différents acteurs locaux : collectivités territoriales, services de l'État, acteurs socio-économiques.



**Université
des Antilles**
Pôle Guadeloupe

IUT

**Institut Universitaire
de Technologie
de la Guadeloupe**

L'Institut Universitaire de Technologie du Camp Jacob propose des Diplômes
Universitaire de Technologie :

- le D.U.T. Gestion des Entreprises et Des Administrations option PMO (GEA)
- le D.U.T. Génie Biologique option Agro-alimentaire (GB)
- le D.U.T. Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

Découvrez l'industrie et ses métiers



près de chez vous



Créée en 2003, la Cité des Métiers de Guadeloupe naît de la volonté du Conseil Régional de regrouper en un lieu unique une pluralité de professionnels et de ressources, afin de répondre aux besoins des usagers sur toutes les questions relatives à la vie professionnelle.

Elle est ouverte à tout public quel que soit l'âge, le niveau d'étude, le statut ou la catégorie professionnelle. Son espace d'accès libre et gratuit peut être fréquentée sans justification, ni inscription à quelque organisme que ce soit.

La Cité des Métiers est surtout la présence de partenaires qui, grâce à la mutualisation quotidienne des compétences, des connaissances et des ressources co-animent cette plate-forme afin de répondre au mieux aux besoins du public. L'objectif est d'aiguiller, d'accompagner les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation de leurs objectifs professionnels.

Dans un contexte de profonde mutation socio-économique, l'ambition d'un tel espace est aussi d'aider les usagers à devenir acteurs de leur vie professionnelle.

La Cité des métiers s'organise autour de 3 pôles :

Accueil, information et conseil

Espace multimédia

Espace documentation et audiovisuel.

Elle organise des forums, colloques, journées d'information sur les métiers, rencontres-débat, des ateliers avec les partenaires ...

C'est aussi un point information-conseil pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



Synergîle est adossée à Capenergies, pôle de compétitivité national, depuis juillet 2007. Son statut est celui d'une association loi 1901 à but non lucratif.

Synergîle est spécialisé dans deux secteurs d'activité:

- les énergies renouvelables et alternatives
- les matériaux et les constructions adaptés aux milieux insulaires tropicaux soumis à des risques.

Il a pour mission de favoriser le développement économique durable dans ces domaines par des actions d'appui à l'innovation, la formation et les transferts de technologie. Informer et former, accompagner les projets, mettre en réseau et valoriser et promouvoir, tels sont les services grâce auxquels il contribue à l'émergence de nouvelles activités, à la création d'emplois. Depuis 2007, Synergîle a accompagné plusieurs projets.

Synergîle compte une soixantaine d'adhérents, basés ou ayant des activités en Guadeloupe, Martinique ou Guyane, et en rapport avec ces compétences. Bénévoles, ils ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions exercées en son sein.

Le pôle est fortement supporté par la Région Guadeloupe et l'État qui, chaque année, lui accordent un soutien financier important.





MISSIONS DE LA CCI IG

1. Appuyer la création et le développement des entreprises, la cession, la transmission et la reprise d'entreprises.
2. Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques régionales et nationales susceptibles d'influer sur la vie des entreprises des îles de Guadeloupe.
3. Répondre aux besoins de compétences et qualifications des entreprises par une offre de formations spécialisées et/ou d'excellence, tout en garantissant de réelles perspectives d'emploi aux élèves et aux apprentis.
4. Développer l'information économique et la veille stratégique.
5. La promotion de l'innovation et du développement durable.
6. La participation à un aménagement harmonieux du territoire et des infrastructures de communication

LA CCI DE DEMAIN :

Depuis 2014, à l'instar du réseau CCI France, la CCI de Région des Iles de Guadeloupe s'applique à créer la « CCI de demain ». Pour cela, elle s'attache à développer 3 projets :

- **La e-cci**

Formalités et accompagnement en ligne, bases de données, outils d'aide à la gestion

- **Le CCI Campus**

Espaces de travail collaboratifs et interconnectés pour les entreprises et porteurs de projet, incubateurs, recherche et innovation

- **La Business Intelligence**





L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines de la gestion des déchets et du développement de l'économie circulaire, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et de la lutte contre le changement climatique.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.





Interlocuteur unique pour les entreprises, la DIECCTE rassemble à la fois des compétences de contrôle, d'animation et de conseil

Les compétences de contrôle

- A travers le contrôle de l'application des règles en droit du travail, au moyen des services d'inspection du travail, la Direccte veille au respect des dispositions du code du travail.
- Dans le domaine de la concurrence elle fait en sorte que la loyauté des marchés soit respectée.

Les compétences d'animation

- Le développement économique local (tourisme par exemple),
- Le soutien aux filières
- Le support aux pôles de compétitivité
- L'animation des acteurs du service public de l'emploi (pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi)
- La coopération avec les collectivités territoriales et d'autres services de l'état sur des domaines tels que la formation l'apprentissage, l'orientation, l'accompagnement des entreprises à l'export en lien avec les autres opérateurs publics (Business France , BPI)





L'Apel regroupe les parents d'élèves de l'enseignement libre. Le projet du mouvement est fondé sur cinq grandes convictions : la liberté de choix de l'école indissociablement liée à la liberté de conscience, les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants, l'éducation doit prendre en compte toutes les dimensions de la personne, l'enfant est au centre de l'acte éducatif, et les parents sont membres de la communauté éducative au sein de laquelle ils jouent un rôle essentiel. Les actions qui découlent de ces convictions sont : l'animation de l'association et l'implication dans la vie des établissements scolaires, le soutien des parents dans leur tâche éducative, la représentation des familles, la participation au débat éducatif national, la défense de l'enseignement et du choix de l'école.

L'Apel Académie de Guadeloupe, une équipe de parents bénévoles dynamiques, issue des 16 Apel d'établissement du département.

Le mouvement des Apels de Guadeloupe regroupe les Apels d'Etablissements de notre région. Il est naturellement rattaché à l'Apel Nationale (www.apel.fr). Nous avons vocation à représenter l'ensemble des Parents d'Elèves de l'enseignement privé catholique et au-delà.

Fort des 6 500 familles qui adhèrent à l' Apel, elle veille à ce que la voix des parents soit entendue et appréciée de l'ensemble des partenaires des communautés éducatives.

Les Parents ont une place reconnue par l'ensemble des textes qui régissent et animent l'Enseignement Catholique en Guadeloupe. L'APEL est particulièrement attentifs à ce que les établissement usent des libertés que leur confèrent leur statut et ce au profit premier des enfants.

« L'Apel académie de Guadeloupe, au service des parents d'élèves et des communautés éducatives de l'Enseignement Catholique de Guadeloupe. »



Ses principales missions

- Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes,
- Accompagner les parcours d'insertion,
- Agir pour l'accès à l'emploi,
- Observer le territoire et apporter une expertise,
- Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local.

Son offre de service_s'articule autour de l'Accueil, l'Information, l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Création d'activités et l'Accompagnement social auprès des jeunes





Le projet de bâtir des Écoles de la 2ème chance était inscrit parmi les 5 objectifs transversaux identifiés par le Livre Blanc « Lutter contre l'exclusion ». Ce concept européen de formation répond aux problématiques d'insertion professionnelle et sociale de jeunes en rupture. C'est l'un des outils proposé par la Commission pour investir dans l'intelligence et réduire le nombre de jeunes n'ayant pas pu accéder à des études ou à une formation.

Ce projet a conduit au développement du Réseau E2C France (plus de 100 sites). Ces écoles sont indépendantes les unes des autres (statuts, organisation, financements...) mais elles partagent un même objectif : aider des jeunes qui veulent s'en sortir et s'insérer dans la société, en leur permettant de retourner à l'école et, grâce à l'alternance, d'accéder à un métier qu'ils auront choisi. Il s'agit de développer l'accès aux savoirs de base et permettre le retour à l'emploi de jeunes adultes de premier niveau de qualification. Ce dispositif se concentre surtout sur des franges de la population fragilisées : des jeunes adultes sortis sans diplôme des systèmes d'enseignement traditionnels et qui doivent aujourd'hui faire face à des difficultés sociales et professionnelles.

Le livre blanc énonce trois grands principes sur lesquels les Écoles de la 2ème chance fondent leur fonctionnement :

- Le 1er est de faire plus pour tenir compte de leur situation sociale et de leur sentiment d'exclusion.
- Le 2ème est d'associer dès le départ les entreprises à l'effort de formation, en particulier de formation professionnelle.





L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est un établissement public qui dépend du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives.

L'ONISEP : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

L'Onisep a pour vocation d'informer sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels. Il guide les jeunes et leur famille dans leurs choix de parcours de formation et de projet professionnel, et fournit des ressources aux équipes éducatives qui aident les jeunes dans leur démarche d'orientation. Il accompagne les politiques ministérielles en faveur des jeunes "décrocheurs" (www.masecondechance.fr, dispositif Reviens te former), de la scolarité des élèves en situation de handicap (mobile.onisep.fr/totalacces_www.onisep.fr/Formation-et-handicap...), de l'égalité filles/garçons (<http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons>), de la mobilité des jeunes en Europe (mavoieproeurope.onisep.fr)

L'Onisep développe de multiples partenariats avec les acteurs du monde professionnel, des éditeurs, des collectivités territoriales. Ces partenariats se concrétisent par des productions écrites, la réalisation de vidéos, l'organisation de salons, des échanges d'information... Dans ce cadre, les activités de l'Onisep s'inscrivent fortement dans la mise en œuvre de systèmes d'information régionaux sur la formation tout au long de la vie et dans la mise en place du service public régionalisé de l'orientation (SPRO).



100 000 entrepreneurs

Transmettre aux jeunes la culture d'entreprendre

Afin de transmettre aux jeunes de 13 à 25 ans l'envie d'entreprendre, l'association 100 000 entrepreneurs organise des témoignages d'entrepreneurs bénévoles dans les établissements scolaires de la 4ème à l'enseignement supérieur.

Ces opérations sont menées en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et ses représentants académiques.

Près de 330 000 jeunes ont ainsi été sensibilisés depuis la création de 100 000 entrepreneurs en 2007 par Philippe Hayat. En Guadeloupe, à l'occasion de la semaine de l'industrie des femmes chefs d'entreprise iront témoigner devant des jeunes collégiens et lycéens.

